

## EDITO



La « saga » printanière du rond-point se termine cet été par sa mise en service avec la préservation des espaces dédiés au fleurissement.

Après avoir obtenu l'aval des services techniques du conseil général, gestionnaire des voiries départementales, notre projet s'est, dans un premier temps, heurté aux exigences de l'Architecte des Bâtiments de France, qui estimait que la caractéristique de notre village ne se prêtait pas à l'aménagement de giratoire et souhaitait le maintien d'un carrefour à angle droit au détriment de la sécurité des usagers.

Après de nombreuses réunions de concertation et des visites sur site, la raison l'a emporté et nous avons obtenu le précieux sésame de validation définitive de notre opération d'embellissement du centre du village.

Fort de cette double approbation, y compris sur les différentes dimensions de la voirie et des ilots directionnels, l'entreprise a entrepris les travaux en réalisant notamment un décaissement conséquent de l'ancienne chaussée pour obtenir un nouveau profilage du carrefour facilitant l'évacuation des eaux pluviales.

La pose des éléments délimitant les ilots et les futurs espaces fleuris a suscité de vives réactions auprès de nombreux exploitants agricoles, inquiets de ne pas pouvoir circuler avec leurs engins surdimensionnés autour de ce rond-point.

Aussi, comme nous en avons pris l'engagement, nous avons organisé des tests en grandeur réelle dans le but de nous assurer du bon dimensionnement du projet.

Pourtant partie d'une bonne intention, cette opération a malencontreusement été détournée de sa finalité et transformée, dans un climat tendu, en manifestation habilement orchestrée du monde agricole pour rendre totalement franchissable l'îlot central.

Tous les leviers ont été actionnés par ce lobbying paysan pour arriver à leurs fins, alors que leurs inquiétudes légitimes pouvaient être solutionnées localement par la concertation dans une démarche constructive.

La municipalité est restée confiante dans les calculs menés par son bureau d'études et le titulaire du marché de travaux. Les enrobés ont finalement été posés sans la moindre modification du projet initial.

Cependant, pour répondre aux revendications exprimées, nous avons pris l'initiative de rendre franchissable les seuls ilots directionnels dans les différentes branches du carrefour, mais sans toucher aux autres espaces verts.

A l'usage, il convient de prendre acte que les épures de girations théoriques sont parfaitement opérationnelles permettant le passage de tous les véhicules. Des ultimes tests sont prévus pour rassurer tout le monde.

Personne ne doutera de notre volonté d'embellir et de fleurir du plus bel effet notre centre ancien du village et, plus que jamais, vous offrir un agréable cadre de vie....

Je conclue ce propos par des remerciements adressés aux riverains du chantier qui contribuent à l'embellissement par l'aménagement de leurs usoirs... Passez de bonnes vacances !

Simon SCHMIDT  
Maire d'Oermingen

# ETAT-CIVIL

2<sup>ème</sup> trimestre 2014

## Naissances :

**DUQUESNE Kayle,**

Né le 03 juin 2014 à Sarreguemines,

Fils de DUQUESNE Shannon, demeurant 7, rue du Moulin.

**ZINS Capucine,**

Née le 17 juin 2014 à Sarreguemines,

Fille de ZINS Michaël et WEHLAN Fanny, demeurant 2, chemin des Bois.

**SCHMITT Maxime,**

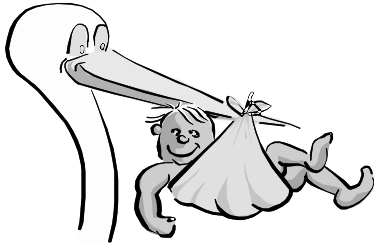
Né le 29 juin 2014 à Sarreguemines,

Fils de SCHMITT Philippe et de WERNETT Muriel, demeurant 26, rue de Herbitzheim.

**NOEL Baptiste,**

Né le 07 juillet 2014 à Sarreguemines,

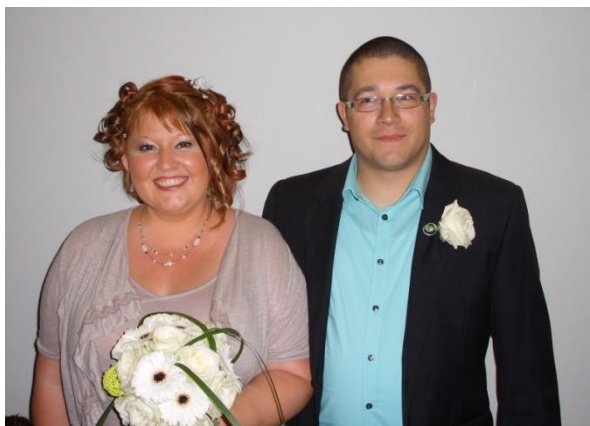
Fils de NOEL Steve et de LENJOINT Natacha, demeurant 3, rue de l'Etang.



## Mariages :

Le 06 juin 2014  
à Oermingen

**Alexandre GUIDA  
&  
Jessica STUTZMANN**



Le 12 juillet 2014  
à Oermingen

**Cédric HOLZER  
&  
Christelle FERSING**

**Décès :**

**M. DECKER Joseph**, 77 ans,  
Décédé le 10 juin 2014 à Sarreguemines,  
Ayant demeuré 21, rue du Stade.

**M. WEBER Pierre**, 81 ans,  
Décédé le 13 juin 2014 à Haguenau,  
Ayant demeuré 16, rue des Lilas.

**M. LEHNERT Pascal**, 49 ans,  
Décédé le 18 juin 2014 à Sarreguemines,  
Ayant demeuré 12, rue du Moulin.



**LA MUNICIPALITE HONORE SES AINES**

M. GUERLACH Auguste

80 ans,  
Le 30 mai 2014



**MOUVEMENTS DE LA POPULATION**

**Ont quitté la commune :**

M. FABER Eric	Pour Wiesviller
M. BACHMANN Guy	Pour Kalhausen
M. KAPPES Jonathan & FISCHER Eloïse et leur fils	Pour Drulingen

**Nous souhaitons la bienvenue aux personnes qui se sont installées dans notre commune :**

M. SCHAUER Gilles	8, rue des Alliés
M. NEBRADA Christophe & BRICKA Sandrine et leur fille	5, rue de la Mairie
Mme SCHORB Nadine et son fils	32, rue des Dahlias

# Anniversaires

## JUILLET 2014

86 ans	M. Schmitt Antoine né le 28.07.1928
85 ans	M. Hertzog Fernand né le 27.07.1929
81 ans	Mme Lerbscher née Muller Anne Marie le 01.07.1933
79 ans	Mme Dehlinger née Muller Louise le 24.07.1935
78 ans	M. Beyer Alfred né le 22.07.1936
76 ans	M. Kiefer Emile né le 27.07.1938
75 ans	M. Schnepf Raymond né le 03.07.1939
75 ans	M. Helleisen Paul né le 21.07.1939
73 ans	Mme Stutzmann née Metzger Marie-Louise le 01.07.1941
73 ans	M. Klein Alfred né le 06.07.1941
73 ans	Mme Ehrhardt née Peifer Rosine le 11.07.1941
73 ans	Mme Burkel née Klein Marie-Thérèse le 16.07.1941
72 ans	M. Hoffmann Albert né le 03.07.1942
72 ans	Mme Bauer née Quirin Lydia le 23.07.1942
70 ans	M. Lieb Georges né le 20.07.1944



M. HERTOG Fernand  
85 ans



## A O U T 2 0 1 4

92 ans	Mme Schreiner née Granzotto Luigina le 04.08.1922
87 ans	M. Taesch Louis né le 25.08.1927
84 ans	Mme Haessig née Muller Marie-Thérèse le 22.08.1930
84 ans	Mme Bach née Beyer Madeleine le 28.08.1930
78 ans	Mme Ludmann née Gapp Marie-Thérèse le 06.08.1936
78 ans	Mme Muller née Schmitt Simone le 25.08.1936
77 ans	M. Kiefer Alain né le 16.08.1937
76 ans	Mme Gapp née Schaeffer Alice le 03.08.1938
75 ans	Mme Job née Bellot Maria le 14.08.1939
75 ans	Mme Buck née Schmitt Irène le 25.08.1939
71 ans	M. Rocher François né le 09.08.1943
71 ans	M. Ehrhardt Albert né le 30.08.1943
70 ans	M. Debes René né le 01.08.1944

## S E P T E M B R E 2 0 1 4

<b>100 ans</b>	<b>Mme Klein née Taesch Françoise le 21.09.1914</b>
89 ans	Mme Herrmann née Altmeyer Mathilde le 03.09.1925
84 ans	M. Gerolt Adolphe né le 23.09.1930
82 ans	Mme Schmitt née Altmeyer Mathilde le 16.09.1932
81 ans	Mme Schmitt née Steiner Yvonne le 24.09.1933
79 ans	M. Ludmann Gilbert né le 04.09.1935
77 ans	Mme Debes née Glatz Marie-Claire le 17.09.1937
76 ans	Mme Kappes née Kappes Astride le 15.09.1938
75 ans	Mme Helleisen née Bontemps Marie le 07.09.1939
73 ans	M. Michel Alphonse né le 17.09.1941
70 ans	M. Frat René né le 07.09.1944
70 ans	M. Riss Roger né le 13.09.1944



Mme KLEIN Françoise  
100 ans

## LE CHANTIER DE L'ANNEE 2014...



## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 06 MAI 2014

Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;

Présents :

Mmes MICHELS Katia - SCHMITT Marie Anne - MM. BLOESING Théo - NUSSLEIN Paul, Adjoints ;

Mmes BUCH Marie-Claire - GUINEBERT Véronique - KAPPES Nadine - KIEFER Evelyne - MULLER Bénédicte - MM. DAHLET Gilbert - HOFFMANN Thierry - KIRSCH Jean-Paul.

Absents excusés :

MM. FREYMANN Jean-Marie et KAPPES Jean-Marie ayant donné pouvoir respectivement à Mmes BUCH Marie-Claire et MICHELS Katia.

### 1. Financement des travaux

Monsieur le maire expose que les travaux d'investissement de l'année en cours portant sur l'aménagement de la rue de la Mairie et les réseaux d'assainissement nécessitent la réalisation d'un emprunt de 450.000,- €.



Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 13 voix pour et deux abstentions, autorise Monsieur le maire à :

- Réaliser auprès de la Caisse d'Epargne un emprunt d'un montant en capital de 450.000,- € (quatre cent cinquante mille euros) aux conditions suivantes :
  - Durée du prêt : 15 ans,
  - Taux révisable sur livret A (valeur actuelle : 1,25 %) augmenté d'une marge de 1,30 point,
  - Frais de commission de 675,- € ;
- Débloquer les fonds en fonction des besoins ;
- Inscrire cet emprunt au budget principal pour un montant de 350.000,- € et au budget annexe de l'assainissement pour un montant de 100.000,- €.

### 2. Délégués de la commune

Monsieur le maire expose que l'Office de Tourisme (O.T.) de l'Alsace-Bossue souhaite améliorer la communication et la diffusion des informations à caractère culturel et touristique sur l'ensemble de son territoire, avec la désignation d'un correspondant tourisme.

Cette même démarche est mise en œuvre par le Ministère de la Défense, qui instaure la mission de correspondant défense afin de renforcer les liens entre l'armée et les citoyens. Il sera l'interlocuteur privilégié des autorités militaires et le relais local des campagnes de sensibilisation de la population aux questions de défense.

Sont désignés :

- M. Paul NUSSLEIN, correspondant tourisme auprès de l'Office de Tourisme de l'Alsace-Bossue,



- M. Théo BLOESING, correspondant défense auprès du Ministère de la Défense.

### 3. Avenant aux marchés de travaux

Monsieur le maire commente le suivi des réunions de chantier. En accord avec la maîtrise d'œuvre, une extension des travaux d'enfouissement des réseaux aériens est prévue dans les rues de Herbitzheim et des Alliés, qui générera inévitablement un surcoût sans toutefois dépasser l'enveloppe initiale ayant servi de base aux demandes de subvention.

D'autres travaux pourront encore venir grossir le montant de l'avenant à intervenir portant notamment sur une modification de l'embellissement de l'anneau central du rond-point.

Toutes ces opérations supplémentaires feront l'objet d'un chiffrage détaillé sur la base des valeurs unitaires du marché initial de travaux. Cet avenant sera présenté lors du prochain conseil municipal.

### 4. Investissements associatifs

Au vu du projet d'acquisition de matériels d'exposition utiles aux activités de la commune, des associations et plus particulièrement du photo club d'Oermingen, organisateur d'un salon photos.



Le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Adopter, pour un montant total HT de 5.796,51 €, les devis relatifs à l'acquisition d'un écran géant, de grilles et de matériels d'exposition, etc... :

- Solliciter une participation au Photo Club d'un montant total de 4.600,- €.

### 5. Adoption de devis

Monsieur le maire expose que l'aménagement de l'aire de jeux a nécessité la pose d'un enrochement, afin de stabiliser la plateforme, et la mise à niveau de la structure empierrée.



Le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Adopter la ligne du devis portant sur l'enrochement pour un montant HT de 1.197,38 € ;
- Différer la validation des travaux supplémentaires réalisés sur la structure empierrée dans l'attente d'un nouveau chiffrage du nombre de tonnes de matériaux utilisés.

### 6. Utilisation des abris bus

Monsieur le maire commente le projet d'arrêté municipal réglementant l'utilisation des abris bus de la rue de la Mairie et la rue de Herbitzheim implantés à proximité immédiate de maisons d'habitation.

La consommation excessive d'alcool et l'utilisation nocturne des abris bus sont de nature à porter atteinte à la tranquillité des riverains. La fumée dans un endroit semi-fermé est également de nature à incommoder les autres usagers.

Attendu que le maire doit veiller à la tranquillité dans les rues et lieux publics,

Attendu que le maire a le soin de réprimer les délits contre la tranquillité publique tels que les bruits, y compris les bruits de voisinage, et attroupements nocturnes qui troublent le repos des citoyens,

Le conseil municipal adopte, à l'unanimité, le projet d'arrêté municipal stipulant que :

- L'utilisation des abris bus est interdite de 22 H. à 06 H.
- Cette interdiction ne s'applique pas aux personnes qui attendent un transport collectif tel que les bus de ligne, les transports scolaires y compris les sorties ou voyages pédagogiques, les déplacements professionnels, les cars de tourisme, les sorties organisées, etc...
- La consommation d'alcool est strictement interdite, toute la journée, dans et aux abords des abris bus.
- Il est strictement interdit de fumer dans les abris bus.



## 7. Divers

### • Bilan des travaux d'assainissement

Monsieur le maire présente le bilan financier final des travaux de mise en conformité des installations d'assainissement de 21 maisons d'habitation, qui ont été intégralement réalisés par l'entreprise attributaire du marché.

Le montant TTC du marché est arrêté à la somme de 130.848,86 €, soit légèrement inférieur au chiffrage global prévisionnel.

Le coût individuel est inférieur aux estimations pour 17 propriétaires. Par contre, quatre propriétaires, ayant validé les travaux

supplémentaires lors des réunions de chantiers, subissent une plus-value.

Les restants à charge des particuliers seront calculés après paiement des factures et encaissement des subventions de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général.

Le décompte individuel définitif et les éventuels avenants à la convention signée avec les propriétaires seront soumis à la validation du conseil municipal en temps utile.

### • Autres divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Actualisation du règlement intérieur de la salle polyvalente pour préserver une certaine tranquillité aux riverains,
- Participation à la commémoration du 08 mai,
- Nettoyage de la voirie publique par les agents communaux,
- Organisation du centenaire de la première guerre mondiale en associant les écoles,
- Participation à une émission de radio France Bleu Alsace,
- Modification du trajet emprunté par le périscolaire pendant la durée des travaux,
- Participation de l'école primaire à la semaine de la parentalité,
- Stationnement « gênant » d'un camion à béton dans la rue des Alliés,



- Organisation des bureaux de vote des élections européennes,
- Répartition de la distribution des bulletins municipaux,
- Motivation de la démission du maire du Conseil communautaire...



**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 03 JUIN 2014**

Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;

Présents :

Mmes MICHELS Katia - SCHMITT Marie Anne - MM. BLOESING Théo - NUSSLEIN Paul, Adjoint  
Mmes BUCH Marie-Claire - GUINEBERT Véronique - KAPPES Nadine - KIEFER Evelyne -  
MULLER Bénédicte - MM. - FREYMANN Jean-Marie - HOFFMANN Thierry - KAPPES Jean-Marie  
- KIRSCH Jean-Paul.

Absent excusé : M. DAHLET Gilbert ayant donné pouvoir à Mme MICHELS Katia.

### **1. Assainissement : rue de la Mairie**

Monsieur le maire expose la nature des travaux à réaliser en urgence sur le réseau d'assainissement de la rue de la Mairie, qui est particulièrement vétuste, avant de pouvoir poursuivre les opérations d'aménagement actuellement en cours.



Vu le dossier technique élaboré par le SDEA, qui en assure la maîtrise d'œuvre, pour un montant prévisionnel estimatif de 58.483,74 € hors maîtrise d'œuvre,

Vu l'avis favorable de la commission des voiries, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Adopter le projet technique du remplacement des réseaux d'assainissement précité, finalisé par la maîtrise d'œuvre ;
- Assurer la publicité des opérations par affichage en mairie et par la consultation d'un minimum de trois entreprises ;

- Fixer le délai de réception des offres au 18 juin 2014 à 18 H. ;
- Autoriser Monsieur le maire à signer tous documents utiles.

### **2. Création d'emplois saisonniers**

Monsieur le maire présente le projet de création d'emplois saisonniers ouverts aux jeunes du village pour participer aux travaux d'embellissement et d'entretien du domaine public et privé de la commune. Des contrats d'une durée déterminée de 15 jours ou d'un mois pourront être proposés en fonction du nombre de candidats.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer deux emplois saisonniers aux conditions suivantes :

- Contrat de travail de 15 jours ou 1 mois,
- Période : juillet / août 2014,
- Durée hebdomadaire de travail : 35 H.,
- Horaires : de 07 H. à 12 H. du lundi au vendredi, de 13 H. à 16 H. du lundi au jeudi,
- Rémunération sur la base du SMIC,
- Encadrement assuré par nos agents,
- Nature des travaux :
  - Entretien de la voirie publique, des abords de bâtiments publics, des espaces verts et fleuris,
  - Travaux de tonde, fauchage et débroussaillage,

- Divers travaux de peinture, nettoyage, etc... ;
- Actualiser le tableau des effectifs de la commune ;
- Informer individuellement chaque jeune par courrier.

### 3. Gestion des ressources humaines

Monsieur le maire précise les modalités d'attribution de l'Indemnité d'Administration et de Technicité (I.A.T.) aux agents titulaires et non titulaires des collectivités territoriales, retenues par le conseil municipal et soumises à la validation du Comité Technique Paritaire (CTP).

Le CTP a émis un avis favorable sous réserve de refaire délibérer le conseil municipal sur les critères de présentisme des agents pour bénéficier de cette indemnité à taux plein.

Vu sa délibération du 22 avril 2014 portant instauration de l'IAT, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- Verser le montant total de l'IAT aux agents absents pour cause de maladie ordinaire pour une durée cumulée inférieure à 15 jours ouvrés par année civile ;
- Appliquer un abattement de 15 % pour les agents ayant une absence annuelle cumulée pour cause de maladie ordinaire de 15 jours ouvrés, augmenté d'un point par jour ouvré supplémentaire d'absence ;
- Charger monsieur le maire de l'application de ces mesures.

### 4. Divers

#### ♦ Aide à la licence sportive

Monsieur le maire rappelle que le conseil municipal a instauré le principe du versement d'une aide à la licence sportive pour les jeunes de - 18 ans.

Vu la demande de participation déposée par l'Association Sports Loisirs (ASL) pour 17 licenciés de moins de 18 ans,

Le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Verser une aide à la licence d'un montant unitaire de 15,- € par mineur ;
- Fixer le montant total de l'aide financière à 255,- €.

#### ♦ Droit de place pour un stand

Monsieur le maire présente la requête émanant de M. KARABULUT Ahmet, gérant d'un espace de restauration rapide à Diemeringen, qui souhaite faire de la vente ambulante en stationnant sa camionnette dans le village.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Autoriser le stationnement de ce stand ambulant de restauration rapide sur la place du Maréchal Leclerc ;
- Limiter cette autorisation à un soir par semaine entre le lundi et le jeudi soir ;
- Appliquer le forfait annuel de stationnement fixé à 45,- € pour l'année 2014.

#### ♦ Autres divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Convocation du conseil municipal le vendredi 20 juin 2014 pour la désignation des délégués titulaires et suppléants pour l'élection des sénateurs du Bas-Rhin fixée au 28 septembre 2014 ;
- Application, de la garantie décennale pour les travaux de pose d'enrobé sur les trottoirs du lotissement « La Colline du Hohberg »...



## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 20 JUIN 2014

Sous la présidence de M. SCHMIDT Simon, Maire ;

Présents :

Mmes MICHELS Katia - SCHMITT Marie Anne - MM. BLOESING Théo - NUSSLEIN Paul, Adjoints  
Mmes BUCH Marie-Claire - GUINEBERT Véronique - KAPPES Nadine - KIEFER Evelyne -  
MULLER Bénédicte - MM. DAHLET Gilbert - HOFFMANN Thierry - KAPPES Jean-Marie -  
KIRSCH Jean-Paul.

Absent excusé :

M. FREYMANN Jean-Marie ayant donné pouvoir à Mme BUCH Marie-Claire.

### 1. Elections sénatoriales

Monsieur le maire présente les modalités de désignation des 3 délégués titulaires et 3 suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Ils sont élus sur une même liste à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Après vote à bulletin secret et dépouillement des votes, le maire, président du bureau électoral, donne lecture du procès-verbal de l'élection et proclame les résultats suivants :

- Nombre de votants : 15
- Nombre de suffrages blancs ou nuls : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 13
  
- Sont déclarés élus titulaires :
  1. M. SCHMIDT Simon
  2. Mme SCHMITT Marie Anne
  3. M. BLOESING Théo
  
- Sont déclarés élus suppléants :
  4. Mme MICHELS Katia
  5. M. NUSSLEIN Paul
  6. Mme BUCH Marie-Claire

### 2. Travaux de la rue de la Mairie

Considérant le projet de remplacement des réseaux d'assainissement de la rue de la Mairie, finalisé par le SDEA ayant en charge la maîtrise d'œuvre,

Vu le résultat de l'analyse des offres finalisée par la maîtrise d'œuvre et vu le caractère mieux disant de l'offre déposée par l'entreprise Rauscher,

Le conseil municipal, par 13 voix pour et deux abstentions, décide de :

- Attribuer le lot unique "Assainissement" à l'entreprise Rauscher d'Adamswiller, ayant déposé l'offre la mieux disant pour la réalisation de ces travaux, pour un montant HT de 59.298,47 € HT.

### 3. Tarifs de l'accueil périscolaire

Monsieur le maire présente les nouveaux horaires de l'accueil périscolaire, qui impactent la grille tarifaire applicable à partir de la rentrée 2014.



Les principales modifications résultent d'une adaptation horaire sans remise en cause des tarifs pratiqués à partir du calcul du quotient familial.

Le montant forfaitaire de l'accueil du matin, organisé dans les locaux de la maternelle, s'applique pour la tranche horaire de 07 H. 00 à 08 H. 30. La pause déjeuner est ouverte de 12 H. 00 à 13 H. 45. L'accueil du soir demeure facturé pour une durée de deux heures, soit de 15 H. 30 à 17 H. 30, avec majoration par demi-heure supplémentaire.

Le conseil municipal adopte la nouvelle grille des horaires de l'accueil périscolaire à compter de la rentrée 2014.

#### 4. Recrutement d'emplois saisonniers

Après analyse de la vingtaine de candidature réceptionnée suite à la déclaration de la vacance de postes d'agents saisonniers ouverts aux jeunes du village,

Le conseil municipal, par tirage au sort, décide de :

- Recruter huit jeunes aux périodes suivantes :

Nom Prénom	Période de travail			
	01 au 16/07	17 au 31/07	01 au 17/08	18 au 31/08
1. DEMICHELI Guillaume	X			
2. BOIS Julia	X			
3. GROSS Laura				X
4. BACH Sophie		X		
5. LEHNERT Antony			X	
6. KOLB Guillaume				X
7. LAMPERT Mélissa			X	
8. MULLER Valentin		X		

#### 5. Règlement du centre socioculturel

Madame l'adjointe au maire commente les modifications apportées au règlement intérieur de la réservation et de l'utilisation de la salle polyvalente :

- Présentation obligatoire d'une attestation d'assurance,
- Accès à la salle le vendredi soir à partir de 20 H sauf dérogation accordée par l'occupant associatif habituel,
- Mise en œuvre du tri sélectif avec apports volontaires dans les conteneurs à verre,
- Limitation du bruit à l'extérieur de la salle,
- Nettoyage des locaux et des abords...

La location sera dorénavant autorisée pour les seuls jeunes du village sous réserve de :

- la signature conjointe d'un parent,
- la présence effective sur place de deux adultes, dont au moins un parent, et ceci tout au long de la soirée.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter le nouveau règlement de la salle socioculturelle.

*Monsieur Gilbert DAHLET s'est retiré de la séance à 21 H. pour raisons professionnelles.*

#### 6. Location de la tonne à lisier

Monsieur le maire évoque la problématique de la location de la tonne à lisier, qui nécessite de plus en plus de réparations.



Acquise lors de la mise en fonctionnement du réseau séparatif d'assainissement en 1993, son utilisation devrait être restreinte à la seule activité d'épandage des boues de la station d'épuration. La réduction des heures d'utilisation de ce matériel roulant doit permettre de retarder son remplacement.

Le conseil municipal, par 11 voix pour, deux contres et deux abstentions, décide de :

- Réserver l'utilisation de la tonne à lisier aux seuls exploitants mandatés par le SDEA, pour l'évacuation et l'épandage de boues issues de station d'épuration,
- Cesser la location de la tonne à lisier avec effet immédiat.

## 7. Divers

### ✓ CDD au périscolaire

Afin de respecter les exigences réglementaires relatives au taux d'encadrement des enfants accueillis dans notre accueil périscolaire "Les Ecureuils" pendant la période estivale,

Après avoir examiné plusieurs candidatures,

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- Pourvoir le poste d'animatrice stagiaire, 2<sup>ème</sup> classe, à raison de 30 heures hebdomadaires, rémunérées sur la base du SMIC ;
- Autoriser la signature d'un contrat à durée déterminée :
  - du 04 au 08 août 2014, avec Mme BRAUN Jennifer,



- du 11 au 29 août 2014, avec Mme FAUTH Kelly.

### ✓ Stagiaire au périscolaire

Dans le cadre de leur cursus scolaire, notre structure périscolaire accueillera une stagiaire pendant une durée de deux semaines pour lui permettre de découvrir les activités exercées par les agents ayant en charge l'animation et l'encadrement des enfants.

A l'issue de son stage, l'intéressée peut bénéficier du versement d'une gratification dont le montant pourrait être fixé à 75,- € par semaine effective de présence. Le stage a une durée de deux semaines, à raison de 5 jours hebdomadaires.

Le conseil municipal décide de :

- Verser une gratification de 150,- € à Mme Manon BELLOT, stagiaire, présente pendant deux semaines du 18 au 29 août 2014.

### ✓ Autres divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Aménager le rond point du carrefour des RD 919 et 237 en tenant compte des contributions des exploitants agricoles utilisant des remorques à très grandes dimensions,
- Sanctionner la divagation des chiens errants dans les rues du village...



## LES ECHOS DES ECOLES PRIMAIRE ET MATERNELLE

### La visite du port de Mittersheim

Le mardi 24 juin, avec les élèves de petite et moyenne sections, nous sommes allés voir comment fonctionne une écluse sur le canal de la Sarre.

Messieurs Guy et Didiot qui travaillent aux Voies Navigables de France nous ont expliqué leur fonctionnement.

Le bateau se trouve sur le bief aval. La porte aval s'ouvre puis le bateau entre dans la zone du milieu et la vanne de la porte se ferme.



Ensuite la vanne de la porte amont s'ouvre.

L'eau entre alors et fait monter le bateau au même niveau qu'en amont. La porte amont s'ouvre et le bateau poursuit son chemin le long du canal.



Il y a 600 m<sup>3</sup> d'eau dans l'écluse qui mesure 38 mètres de long et 5,05 mètres de large.

Dans le poste de contrôle, nous avons vu les ordinateurs et les écrans.

On pouvait y voir un bateau qui voulait franchir l'écluse numéro 13.

On a aussi vu sur l'écran des accidents qui se sont produits lors du franchissement des écluses.

Monsieur Guy surveille toutes les écluses depuis son ordinateur grâce aux nombreuses caméras.

*Cette visite s'est poursuivie par un détour sur le plan incliné d'Arzwiller...*



## La visite du plan incliné d'Arzwiller

Le plan incliné a été construit en 1969.

Son fonctionnement est simple : les bateaux entrent dans le chariot bac puis ils descendent 44 mètres, ce qui représente 17 écluses !

Il y a un système de contrepoids. Ce sont deux blocs de béton de 450 tonnes chacun. Pour que le bateau descende, il faut rajouter 20 cm d'eau dans le chariot bac. Pour remonter, on enlève 20 cm d'eau, le chariot est alors plus léger que les contrepoids.



Le bac se déplace de bas en haut en 4 minutes.

Nous avons visité la salle des machines avec ses engrenages qui entraînent des câbles en acier de 25 millimètres de diamètre. Des mécaniciens entretiennent ces mécanismes.

Après avoir descendu le plan incliné, nous avons fait une ballade sur le canal de la Marne au Rhin qui a été construit en 1860 et qui mesure 314 km.

A cette époque, il servait à transporter du charbon.

Le guide nous a expliqué un tas de choses ; on peut aller de Strasbourg à Paris en traversant 151 écluses en deux semaines et en naviguant sur le Rhin, le canal, la Marne et la Seine. Chaque année, ce sont environ 8000 bateaux de plaisance et 2000 péniches de marchandises qui utilisent le canal.

Après le pique-nique, nous avons parcouru pendant une heure le chemin des anciennes écluses que le plan incliné a remplacées. Il fallait auparavant presque une journée de navigation pour franchir les 17 écluses.

Le train allait plus vite que les bateaux sans permis.

Nous avons fait une pause près d'un étang pour voir la cabane en roseaux, c'était beau ! Nous avons joué dans cette maison.

Articles écrits par les élèves de la classe de CM1-CM2 d'Oermingen :

*Lucie, Flora, Yanis, Josiane, Dylan,  
Eliot, Emma, Matteo, Matthieu,  
Clément, Ludine, Ambre, Julien,  
Anaëlle, Manon, Rémy, Kelly,  
Thibaud, Anne-Flore, Elisa, Gabriel,  
Ryann, Arthur, Liza.*



## LA FETE DE L'ECOLE...

La traditionnelle fête de l'école a eu lieu le 4 juillet. Celle-ci s'est déroulée à la salle polyvalente en raison du risque d'orage. Tous les élèves se sont mis en scène avec beaucoup de plaisir, déguisés en chevaliers, princesses ou canards. Ils ont enchanté le public de parents venus nombreux. Les instituteurs, Valérie et Claire, avaient préparé de beaux décors et les enfants étaient bien entraînés.

Ils y ont mis tout leur cœur pour chanter la fin des cours et le début des grandes vacances. Pas une fausse note pour entonner la Marseillaise en chantant même les deux premières strophes.

Les parents d'élèves ont organisé un barbecue à l'issue du spectacle. Comme l'équipe de France jouait le même soir, les parents sont restés pour faire la fête et voir le match sur la télévision posée dans la salle. Les parents d'élèves avaient passé de nombreuses heures pour projeter le match sur un écran géant mais la technologie n'est pas toujours facile à maîtriser. Peut-être était-ce un signe puisque nos joueurs ont perdu.



La commune a offert une tablette de chocolat à tous les enfants. Les élèves qui vont rejoindre le collège à la rentrée ont reçu un bon pour une calculatrice scientifique à retirer en mairie à la fin des vacances.

Mais pour le moment BONNES VACANCES A TOUS !

## QUELQUES NOUVELLES DE NOTRE BIBLIOTHEQUE



Quelques bénévoles ont souhaité se retirer et nous les remercions de tout le travail réalisé depuis l'ouverture en donnant de leur temps et de leur dynamisme pour mettre la culture à disposition de la population.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, pour étoffer encore davantage notre équipe avec votre dynamisme. A la rentrée, des formations seront organisées pour les bénévoles.

La bibliothèque continue de fonctionner cet été en ouvrant ses portes tous les mardis soir de 18 h 00 à 20 h 00 et en organisant les animations pour les enfants les 1<sup>er</sup> mercredis du mois.

Quelques projets sont déjà en préparation pour la saison prochaine : ateliers de travaux manuels pour

adultes, rencontre avec des écrivains, archéologue, entraîneur de foot, conteurs...

L'équipe a organisé la projection des matchs de la demi-finale et de la finale de la coupe du monde dans les locaux de la bibliothèque. Les fans de foot ont donc pu partager ces moments.



## LES ECHOS DE LA MUSIQUE MUNICIPALE...

### Tour de Mai:



Quelle belle et magnifique journée, en ce dimanche 04 mai 2014, où la musique municipale d'Oermingen et l'harmonie municipale de Rohrbach-Lès-Bitche ont animé musicalement les rues du village pour le traditionnel tour de mai ou "Maitür".

Les musiciens se sont donnés rendez-vous à 7 heures du matin dans la cour de l'école primaire afin de débiter leur aubade matinale dans les rues du village.

A mi-parcours, une pause casse-croûte bien mérité a été effectuée chez les parents du président et chef de musique, Claude Anthony.

Puis, après avoir sillonné les différents quartiers et interprété les nouveaux morceaux de leur répertoire, les musiciens et leurs conjoints ont rejoint la ferme du Strohhof pour la partie récréative de la journée.

Le comité et les membres remercient les villageois de leurs accueils ainsi que de leur soutien moral et financier.



Les prochaines prestations de l'association sont :

Dimanche 27 juillet 2014	Festival de musique	Offwiller
Samedi 02 août 2014	Fête de l'oignon	Oermingen
Samedi 09 août 2014	Fort Casso	Rohrbach-lès-Bitche
Vendredi 22 août 2014	Inauguration Foire Bio	Rohrbach-lès-Bitche
Dimanche 24 août 2014	Apéritif concert Foire Bio	Rohrbach-Lès-Bitche
Samedi 20 septembre 2014	Festival de musique	Bitche
Vendredi 26 septembre 2014	Passation de commandement SP	Oermingen
Mardi 11 novembre 2014	Armistice	Oermingen
Mardi 11 novembre 2014	Armistice	Rohrbach-Lès-Bitche
Samedi 15 novembre 2014	Banquet de la Sainte Cécile	Oermingen
Dimanche 23 novembre 2014	Messe de la Sainte Cécile	Rohrbach-Lès-Bitche
Samedi 13 décembre 2014	Concert de Noël	Rohrbach-Lès-Bitche
Mercredi 24 décembre 2014	Messe de Noël	Rohrbach-Lès-Bitche

## DES FAITS MARQUANTS DE MAI A JUILLET 2014...

### La balade musicale...

Dimanche 04 mai 2014

Dès l'aube, les musiciens ont animé les rues du village à l'occasion de leur « MaïTür ». Cette tradition est perpétuée depuis plusieurs décennies.

Plus de 25 arrêts sont mis à profit pour jouer des morceaux de marches entraînant mettant de l'ambiance dans les rues.

Une pause petit-déjeuner a permis d'entretenir le souffle et la dynamique avant de poursuivre leur périple tout au long de la matinée, pour enfin se retrouver entre amis musiciens lors d'un grand pique-nique.



### Les pêcheurs pêchent...

Dimanche 04 mai 2014



L'étang de l'association de pêche de Voellerdingen sert de décors au concours annuel organisé par les arboriculteurs.

Une centaine de pêcheurs a répondu à leur invitation. De nombreux autres habitants des deux communes sont venus grossir les rangs lors du déjeuner. Un délicieux bœuf à la broche attendait les disciples de Saint Pierre et les amateurs de bonne chair.

Le premier prix d'une valeur de 150,- € a été attribué pour la pêche d'une truite de 49,20 cm.

### La France commémore...

Jeudi 08 mai 2014

Ne se laissant nullement perturbés par les bruits de voisinage, les participants à la 69<sup>ème</sup> cérémonie de commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale ont témoigné de leur attachement au souvenir en rendant hommage à tous nos libérateurs.

Après la levée des couleurs et la sonnerie aux morts, le maire a lu le message officiel du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, avant d'inviter l'ensemble des personnes présentes à se joindre au défilé et venir partager le verre de l'amitié.

Nous apprécions à sa juste valeur cette durable période de paix en Europe.



## Ça marche la marche gourmande...

Dimanche 11 mai 2014

Pour une première, ce fut une première pleinement réussie par les paroisses catholiques et protestantes. Même la pluie n'a pas contrarié la bonne humeur des 500 participants à cette marche gourmande du terroir.

La qualité des plats servis et la maîtrise de l'organisation font la réussite de cette belle et exemplaire manifestation.

De nombreux marcheurs ont d'ores et déjà pris l'engagement de revenir pour une deuxième édition. L'enquête de satisfaction menée à l'arrivée confirme les ressentis très positifs exprimés tout au long du parcours.



## Les ondes de France Bleu...

Mercredi 14 mai 2014

Notre commune a été sélectionnée par la radio France Bleu Alsace pour faire un reportage autour du thème de « la vie ensemble ».

Le maire a servi de fil rouge durant toute l'émission permettant de conter l'histoire locale, présenter la diversité associative, les projets de la commune, expliciter le fonctionnement de la bibliothèque et du périscolaire, l'offre ferroviaire, etc...

Le reportage s'est terminé au comptoir du café du Commerce avec la patronne, qui a parfaitement joué le jeu....

## Le tourisme se développe...

Mercredi 14 mai 2014

Que de plus normal que de se retrouver dans le village, qui organise la plus grande fête gastronomique de l'Alsace-Bossue !

L'office de tourisme de l'Alsace-Bossue a tenu son assemblée générale dans nos locaux en présence de nombreux représentants des institutions partenaires.

Le maire n'a pas loupé cette belle occasion pour souligner le dynamisme associatif de notre commune, qui arrive à mobiliser plus de 330 bénévoles autour de l'oignon !

Cette manifestation contribue fortement à la valorisation de notre territoire.



### **Des fleurs et encore des fleurs...**

Jeudi 15 mai 2014

Une commune lauréate du concours des maisons fleuries doit constamment justifier son rang et renouveler l'embellissement de ses espaces verts.

Pour prêter main forte à nos agents communaux, des conseillers municipaux et des habitants du village se sont mobilisés pour une première opération de plantation en pleine terre, suivie par plusieurs autres journées de travail.

La relève est assurée avec la présence de quelques enfants, qui ont testé leurs mains vertes.



### **Les asperges en folie...**

Samedi 17 mai 2014

Servies à volonté, les asperges ont régalé les amateurs de cette racine cultivée en Alsace et en particulier sur les hauteurs des « Rollse ».

Les organisateurs ont mis les petits plats dans les grands pour satisfaire au mieux leurs nombreux clients, qui se sont ensuite déhanchés sur la piste de danse pour en faciliter la digestion.

Selon nos informations, il s'agissait de la dernière édition organisée par l'ASL, à moins que d'autres amateurs se lancent dans cette aventure culinaire...



### **L'incontournable assainissement...**

Jeudi 22 mai 2014

Les aléas des chantiers réservent parfois quelques couteuses surprises aux donneurs d'ordre.

Dès les premiers coups de pelleteuse pour enfouir les réseaux secs, les conduites du réseau d'assainissement se sont avérées extrêmement vétustes dans cette partie de la rue de la mairie, contrairement à la tranche précédente où seulement une dizaine de mètres avaient dû faire l'objet d'un remplacement.

Les élus se sont rendus sur place pour constater l'ampleur des dégâts. La décision a été prise de procéder au remplacement de l'intégralité du réseau.



### Les hannetons courent...

Samedi 24 mai 2014

Alors qu'on en voit de moins en moins voler, les hannetons courent à Oermingen à travers les sous-bois de la commune sur une distance de 10 kilomètres avant de finir par un tour complet du stade du Hohberg.

Ils étaient 317 compétiteurs au départ de cette septième édition organisée par les coureurs de l'Eichelthal.

A peine plus d'une demi-heure du coup de feu donné par un maire armé, le vainqueur a franchi la ligne d'arrivée. Le vétéran de la course âgé de 75 ans a mis près de 80 minutes pour terminer la boucle.



### Les européennes à Oermingen...

Dimanche 25 mai 2014

Conforme avec les résultats régionaux, le dépouillement des bulletins de vote a placé localement en tête la liste « Bleu Marine » avec 125 voix devant la liste de la droite classique (105 voix), le centre (36 voix), la gauche socialiste (22 voix) et les écologistes (21 voix), toutes les autres listes ayant obtenu un score égal ou inférieur à 10 voix.

Nombre d'électeurs inscrits : 856

Nombre de votants : 389

Taux d'abstention : 54,56 %

Nombre de suffrages exprimés : 368

### Les oignons en rang de marche...

Vendredi 30 mai 2014

Et voilà qu'on nous annonce déjà la 22<sup>ème</sup> édition du Ziewelfescht avec la reconduction de la programmation musicale de l'année dernière.

Les dirigeants, réunis en assemblée générale, ont estimé qu'on ne changeait pas une équipe qui gagne et redonné leur confiance au duo de chanteur « Vincent & Fernando » et aux DIAMOND STAR.

Avec les nouveaux records établis l'année écoulée, les organisateurs s'attendent à une nouvelle belle affluence.

Originalité de l'édition 2014 : la présence d'un chœur de 30 hommes qui se produiront sur scène à deux reprises le dimanche...



### **Le feu de bois des sapeurs...**

Week-end 31 mai / 01 juin 2014

Record de vente battu à l'occasion de cette nouvelle édition des soirées pizza / flamms de nos sapeurs.

Ils ont mis le feu pour régaler nos papilles et sont accourus pour éteindre nos soifs. Encore une fois, une belle démonstration de leur efficacité en intervention de tous genres.

Les vétérans en action au bar, les plus expérimentés au feu, les plus jeunes au service : voici les ingrédients d'une fête réussie, où tous les convives peuvent apprécier leur esprit de corps au service des autres...



### **La balayeuse en démonstration...**

Jeudi 12 juin 2014

Malheureusement, un constat s'impose : les trottoirs sont de moins en moins balayés par les riverains.

Aussi, beaucoup de communes sont à la recherche d'une solution mécanisée. La location ou l'acquisition d'une balayeuse est mise à l'étude. Le recours à de la sous-traitance est une autre piste à creuser.

Une société spécialisée dans la fabrication de balayeuse a assuré une démonstration aux élus, qui se sont laissés impressionner par l'efficacité de cet outil. Affaire à suivre...



### **Une assemblée de footballeurs...**

Vendredi 20 juin 2014

L'assemblée générale est un moment clé de la vie d'une association, où se dessine la saison suivante.

Après une période d'incertitude quant aux nombres potentiels de joueurs, l'équipe dirigeante, reconduite dans ses fonctions, a retroussé les manches pour recruter un maximum de licenciés et permettre l'inscription de deux équipes séniors en championnat.

Le prochain temps fort du club sera l'organisation de son 85<sup>ème</sup> anniversaire le 10 août prochain.



### **Près de 150 joueurs sur le terrain...**

Dimanche 29 juin 2014

Effet coupe du monde ? 21 équipes se sont présentées à ce nouveau tournoi dénommé « tout le village joue au foot », mais qui draine également des joueurs d'autres villages.

Deux équipes féminines et plusieurs groupes de jeunes ont relevé le défi. On pouvait même retrouver dans le carré final une de ces équipes de filles visiblement bien aguerries à la pratique d'un jeu soit disant réservé aux hommes.

Le fair-play était de mise tout au long de la journée. Le 1<sup>er</sup> prix a été remporté par une équipe locale.



### **La fête avant les vacances...**

Vendredi 04 juillet 2014

Dame météo a perturbé la programmation des festivités scolaires de fin d'année. Parents et enfants se sont retrouvés dans la salle polyvalente pour assister au spectacle préparé par les élèves.

Considérant que le recours au dictionnaire classique en format papier se fait de plus en plus rare, la municipalité a opté pour la remise d'une calculette aux enfants quittant le CM2 pour rejoindre le collège.

Les parents se sont attelés à la tâche pour servir de succulentes grillades aux invités n'ayant pas souhaité assister à la défaite des bleus.



### **Liberté, Egalité, Fraternité...**

Samedi 12 juillet 2014

Malgré une météo capricieuse et incertaine, la partie cérémoniale des festivités de la fête nationale a drainé une foule conséquente sur la place du Maréchal Leclerc.

Après la levée des couleurs, le maire a salué les participants de tous bords et en particulier la musique et les soldats du feu. Il a brièvement évoqué les sujets d'actualités : aménagement du centre du village, ouverture de l'aire de jeux, etc... avant la marseillaise et l'hymne européen.

Puis, la retraite aux flambeaux s'est mise en marche vers l'ancien stade...



### **Les yeux rivés au ciel embrasé...**

Samedi 12 juillet 2014

Actualité oblige : le feu d'artifice a été tiré au rythme de la musique brésilienne. De nombreux spectateurs ont apprécié un des plus beaux spectacles pyrotechniques tirés dans notre village.

Les artificiers ont à nouveau démontré toute l'étendue de leurs talents pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Toutes les bombes sont parties dans un enchaînement soutenu d'une durée de seize minutes sans interruption. Les tirs les plus puissants ont atteint une hauteur de 100 mètres, d'où l'importance de respecter le périmètre de sécurité.



### **Le bal populaire est ouvert...**

Samedi 12 juillet 2014

Un bon pour une boisson gratuite a été offert par la commune à chaque participant à l'entrée de la salle polyvalente, où se déroulait le bal populaire.

Malgré la forte affluence lors du tir du feu d'artifice, la fréquentation du bal était plutôt modeste, alors que les membres du football s'étaient pliés en quatre pour préparer ces festivités.

Ce fut également l'occasion de découvrir le nouvel entraîneur du FCO, qui assurait le service au bar avant de reprendre le chemin de l'entraînement. Vive le FCO !

### **La Mannschaft en direct...**

Dimanche 13 juillet 2014

L'équipe de la bibliothèque a innové en vous proposant d'assister à la finale de la coupe du monde de football sur écran géant dans les murs de la bibliothèque, la météo n'ayant pas permis de l'installer sur le parking comme initialement prévu.

La solide équipe allemande a pris le dessus sur le onze argentin au cours des prolongations. Leurs supporters pourront broder une quatrième étoile sur le maillot de la Mannschaft...

Mais, nous les attendons de pied ferme en France pour la coupe d'Europe en 2016 !





## LES ECUREUILS EN ETE....

# PROGRAMME DES VACANCES D'ETE

Le p riscolaire sera ouvert du 4 au 29 ao t 2014

### \* Semaine du 4 au 8 ao t

#### PETIT CIRQUE

De nombreux bricolages et jeux sur le th me. Jennifer, notre animatrice sur le cirque viendra t'apprendre   jongler, faire du monocycle, du diabolo et plein d'autres choses encore.



SORTIE : Vendredi 8 ao t   la Citadelle de Bitche.

Tarif : 8   l'entr e  
(pr voir le casse-cro te de midi)  
Animations et jeux de chevaliers le matin, spectacle avec des chevaux l'apr s midi et ensuite visite du jardin de la paix.

### \* Semaine du 11 au 14 ao t

#### LES ELEMENTS DE LA NATURE

Bricolages et jeux sur le th me : Eau, terre feu et air

SORTIE : Jeudi 14 ao t, apr s midi dans la for t d'Oermingen



### \* Semaine du 18 au 22 ao t

#### VOYAGE AU MONDE IMAGINAIRE

Des bricolages et des activit s sur le th me



SORTIE : Vendredi 22 ao t au parc DIDILAND   Morsbronn

Tarif : 12   l'entr e  
(pr voir le casse-cro te de midi)

### \* Semaine du 25 au 29 ao t

#### VIVE LES VACANCES

Sports et jeux seront   l'honneur cette semaine. Tu pourras faire les jeux que tu souhaites ainsi que des parcours sportifs.



SORTIE : Vendredi 29 ao t, sortie v lo, tricycle ou trottinette avec parcours adapt  pour les plus petits. D s 3 ans. Les groupes petits et grands seront s par s.  
(Casque obligatoire)

## LES MANIFESTATIONS DU 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2014

D a t e s	Manifestations	Organisateurs	Lieu
Sam/dim 02 et 03 août	22 <sup>ème</sup> ZIEWELFESCHT	Inter-association (I.A.O.)	Groupe scolaire
Dimanche 10 août	85 <sup>ème</sup> anniversaire	Football Club Oermingen	Stade du Hohberg
Jeudi 21 août	Collecte de sang	C.T.S. et A.S.L.	C.S.C. / grande salle
Sam/dim 30 et 31 août	Pizzas / Flamms	Amicale des Sapeurs	Dépôt d'incendie
Dimanche 14 septembre	Marché aux puces	???	Rue du Stade / C.S.C
Dimanche 28 septembre	Exposition fruits	Association arboricole	C.S.C. / grande salle

**22<sup>ème</sup>**  
**ZIEWELFESCHT**

**02 et 03 août 2014**

**à OERMINGEN**

**GRANDE FETE GASTRONOMIQUE  
 DE L'OIGNON (SOUS CHAPITEAU)**

**LE SAMEDI à partir de 19 h  
 jusqu'au DIMANCHE soir**

Orchestres : **DIAMOND STAR**  
 Animation du dimanche :  
**« VINCENT & FERNANDO »**

**ENTREE GRATUITE**

**SOUPE A L'OIGNON  
 GRATUITE  
 A PARTIR DE 19 H**

— **GRAND PARKING A L'ANCIEN STADE** • Inter Association Oermingen

## Animations du Ziewelfescht 2014 :

Samedi soir :

- ✧ Musiques de Oermingen et de Rohrbach-les-Bitche
- ✧ Les DIAMOND STAR

Dimanche :

10 H 30 : Culte œcuménique

- ✧ Les DIAMOND STAR
- ✧ VINCENT & FERNANDO
- ✧ MÄNNERCHOR de Heimbach



## TOURNOI DE FOOTBALL : Challenge du maire... Et... 85<sup>ème</sup> anniversaire...

**Le challenge du maire** sera remis en jeu au stade du Hohberg :

**DIMANCHE 10 AOUT 2014** à partir de 10 H.

Quatre équipes en présence :

**OERMINGEN - WIESVILLER**  
**KALHAUSEN - SARRALBE**

Restauration sur place :

- Déjeuner : Côtelette marinée + crudités variées et Glace
- Soirée : Grillades, pizzas et tartes flambées

**MATCH DE GALA DE VETERANS A 18 H.**  
Remise de distinctions à 11 h 00



## PIZZAS / FLAMMS...

L'amicale des sapeurs-pompiers vous invite à venir déguster



### Tartes flambées et Pizzas

**SAMEDI 30 AOUT 2014**

**ET**

**DIMANCHE 31 AOUT 2014**

**à partir de 18 H.**

**CASERNE DES POMPIERS**



**Bonne dégustation...**

## MARCHE AUX PUCES...



Réservez la date du :

**DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2014**

Rue du Stade - Cour de l'école primaire

### MARCHE AUX PUCES

Mettez à profit cette belle opportunité de vous séparer de certains objets tout en négociant avec conviction le meilleur prix...

Vous pourrez également vous restaurer sur place.

Plus de renseignements en temps utile dans vos boîtes aux lettres

## EXPO FRUITS...



**L'association arboricole vous invite à son exposition annuelle de fruits**

**Le dimanche 28 septembre 2014**

**A la salle polyvalente**

Plus de renseignements en temps utile dans vos boîtes aux lettres...

## UN SERVICE DE GARDE ET D'AIDE A DOMICILE...

# **G**ARDE ET AIDE À DOMICILE

## LIVRET D'ACCUEIL



41 rue St Nicolas - 67 700 Saverne  
Tél : 03 88 71 23 10 - Fax : 03 88 71 12 38  
Email : [gardeadomicile.saverne@wanadoo.fr](mailto:gardeadomicile.saverne@wanadoo.fr)

L'association de garde et d'aide à domicile de Saverne a pour mission :

- De favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou dépendantes,
- D'assurer une présence 24 h/24 en veillant au confort physique des personnes aidées,
- D'apporter un soutien matériel, moral et social aux usagers et à leurs familles.

Quelques exemples concrets d'aide dans les actes essentiels de la vie : aider au lever, au coucher, à la prise de repas, à l'habillage et au déshabillage, à la marche, à la toilette, etc...

Un devis gratuit est établi sur simple demande pour toute prestation...

N'hésitez pas à prendre contact !

## DES AIDES POUR L'ADAPTATION DE VOTRE LOGEMENT...

Dans le cadre de son programme « PIG Adapt'Logis 67 », le conseil général du Bas-Rhin accorde des aides financières...

### Pour quel type de travaux ?

La plupart des travaux d'accessibilité ou d'adaptation du logement à une situation de handicap ou de perte d'autonomie est subventionné :

- Elargissement de la porte d'entrée
- Suppression de marches
- Construction d'une rampe d'accès
- Mise en place d'un monte personne
- Installation de barre d'appui
- Aménagement d'une douche à fond plat
- Adaptation des systèmes de commande

### Quelle procédure administrative ?

- 1<sup>ère</sup> étape : Demander un dossier à la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées... La MDPH sera votre interlocuteur unique
- 2<sup>ème</sup> étape : Un ergothérapeute prendra rendez-vous avec vous à votre domicile pour établir un diagnostic...

**N'hésitez pas à vous renseigner...**

### Contact :

**MDPH 67 - Bas-Rhin**  
6 A RUE DU VERDON  
67000 STRASBOURG  
Tél : 0 800 74 79 00  
Courriel : [accueil.mdp@cg67.fr](mailto:accueil.mdp@cg67.fr)

## INFO PRATIQUE : TOUT SUR LA TIQUE...

### Pourquoi se méfier de la tique ?



Les tiques sont des vecteurs de maladies très importants en médecine humaine et vétérinaire. Hématophages, elles se nourrissent de sang et vivent aux dépens des animaux et parfois des êtres humains.

C'est lors de leur "repas" sanguin qu'elles peuvent transmettre une variété importante de germes.

En Alsace, la borréliose de Lyme (ou maladie de Lyme) est actuellement la plus préoccupante avec environs 3 000 cas par an.

### A quoi ressemble une tique ?

La tique, dont les variétés sont très nombreuses, est un acarien visible à l'oeil nu mais de très petite taille.

En Alsace, c'est le type *IXODES RICINUS* que l'on rencontre. Leur croissance passe par 3 stades (voir schéma).

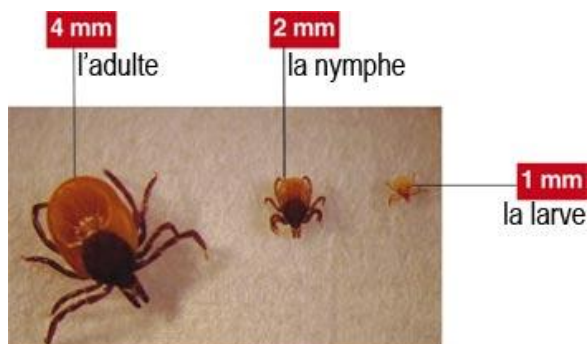


Photo : N.Boulanger - Faculté de Pharmacie de Strasbourg

### Où rencontre-t-on la tique ?

La tique vit dans les milieux humides tels que forêt, bois, talus (fougères, genêts, hautes herbes) et les prairies. Leur densité varie à la fois avec le degré d'hygrométrie de la couverture végétale et avec l'abondance de la faune sauvage. On la trouve également dans les parcs de villes (espaces verts) et dans les jardins.

### Comment vit la tique ?

Pour se développer et passer d'un stade à l'autre (larve, nymphe, adulte), la tique a besoin d'un repas sanguin qui peut durer plusieurs jours. Son activité de croissance est maximale au printemps et au début de l'automne.

### Comment la tique s'accroche-t-elle à l'homme (ou à l'animal) ?

La tique repère sa cible (rongeurs, cervidés... le promeneur) postée sur des herbes hautes, puis attirée par les mouvements, la chaleur ou le gaz carbonique émis par l'animal ou l'homme, s'accroche sur lui. Elle cherche ensuite à piquer préférentiellement les zones de peau humide ( plis de genoux, aines, aisselles...).

La partie antérieure de la tique comporte un rostre qu'elle enfonce dans la peau. Ce rostre est hérissé d'épines implantées de façon rétrograde permettant à la tique de rester fixée dans la peau.

### A savoir :

- La piqûre de la tique est indolore.
- Aucun produit répulsif contre les tiques n'est efficace à 100 %.
- Les vêtements n'empêchent pas la tique de se faufiler jusqu'à la peau.
- Vous trouverez un tire tique en pharmacie et en parapharmacie.





## **Dépistage des cancers Mieux vaut prévenir que guérir...**

### **→ Avez-vous un (des) parent(s) atteint(s) de cancer dans votre famille ?**

*Le risque d'avoir un cancer augmente lorsqu'un parent proche (père, mère, frère, sœur, enfant) a eu un cancer.*

### **→ De quand date votre dernier test de recherche de sang dans les selles ?**

*Pour diminuer le risque de cancer du côlon (intestin), il est recommandé que les hommes et les femmes de 50 à 74 ans fassent un test de recherche de sang dans les selles tous les deux ans.*

### **→ De quand date votre dernière mammographie ?**

*Pour diminuer le risque de cancer du sein, il est recommandé que les femmes de 50 à 74 ans fassent une mammographie tous les deux ans (radiographie des seins).*

### **→ De quand date votre dernier frottis ?**

*Pour diminuer le risque de cancer du col de l'utérus, il est recommandé que les femmes de 20 à 65 ans fassent un frottis du col de l'utérus tous les trois ans.*

## **Soyez acteur de votre santé !**

### **PARLEZ-EN À VOTRE MEDECIN TRAITANT !**

## INFOS PRATIQUES

### LA DECHETERIE INTERCOMMUNALE

Rappel des heures d'ouverture d'été de la déchèterie intercommunale de Thal-Drulingen :

- Lundi de 13 h à 18 h
- Mardi Fermé
- Mercredi de 8 h à 12 h
- Jeudi de 14 h à 19 h
- Vendredi de 8 h à 12 h
- Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h à 18 h

### Le site internet de la commune



Consultez le site internet de la commune :

[www.oermingen.fr](http://www.oermingen.fr)

## BIBLIOTHEQUE OERMINGEN

### Les horaires d'ouverture :

Lundi de 17 h à 19 h

Mercredi de 15 h à 17 h

Vendredi de 18 h à 20 h

### Du 8 juillet au 26 août 2014 :

**Horaires d'été : ouverture tous les mardis**

**De 18 h 00 à 20 h 00**

Tél. : 03.88.00.33.93

Email : [bibliotheque.oermingen@orange.fr](mailto:bibliotheque.oermingen@orange.fr)



### Les horaires d'ouverture de :

#### La Poste communale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

et le samedi

de 10 h à 12 h.

Fermeture hebdomadaire :  
le mercredi

#### La Mairie

##### **Secrétariat :**

Du lundi au vendredi :

de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

et le samedi :

de 10 h à 12 h.

##### **Permanence Maire et Adjointes :**

Mardi de 19 h 30 à 21 h 30

Samedi matin sur RDV (Maire)

Pas de permanence au mois d'août...

Pour les urgences, veuillez vous adresser à la municipalité ou au secrétariat de la mairie...